

COMPTE-RENDU

De la séance du CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 30 juin 2022 – 20h30

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 30 juin 2022 à 20h30 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 24 juin 2022

Etaient présents : M. MONIER, Mme PERICHON, M. ALLAIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, M. JOLY, M. MERCIER, Mme DIAT, Mme FERREIRA, Mme IMBERT, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET-SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. RENON, M. OLIVEIRA, Mme MARTIN, M. PERET, Mme MORAND, M. GALAND

Était excusé : Mme PARRET-BONMARTIN, Mme LACAUX, Mme FAURE, M. CARBON, Mme DAVAUD, Mme LUCOTTE, Mme AZEVEDO

Pouvoirs : Mme PARRET-BONMARTIN (M. ATHAYNE), Mme LACAUX (Mme DESVIGNE), Mme FAURE (Mme PERICHON), M. CARBON (M. SAUVESTRE), Mme DAVAUD (Mme MARTIN), Mme LUCOTTE (M. MONIER), Mme AZEVEDO (M. MERCIER)

Secrétaire de séance : Mme DIAT

Election du secrétaire et du secrétaire adjoint

Monsieur le Maire propose Dominique Diat pour assurer les fonctions de secrétaire de séance qui sera assistée par Mme COULOMNIER, Directrice Générale des Services.

Compte-rendu de la précédente séance

Le compte rendu de la séance du 21 avril 2022, adressé préalablement à l'assemblée, est soumis à approbation.

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation :

DEC202236 FINANCES ; Avenant n°1 au marché pour le lot 1 – Désamiantage de l'opération des Frères Maristes pour prestations complémentaires (déplombage) – 24 000€ HT ;

DEC202237 FINANCES ; signature d'un avenant au contrat COLLECTE PRIMO avec LA POSTE – 730 € HT ;

DEC202238 FINANCES ; Distribution du Trait d'Union (valant Bulletin municipal) n°31 : contrat AXECITOYEN – 759.63€ HT ;

DEC202239 PATRIMOINE : Signature d'un bail pour le logement sis 43 rue Jules Dupré ;

DEC202240 FINANCES ; Acceptation d'un devis pour la purge et l'évacuation de deux cuves fioul sur la propriété des Frères Maristes. – 2 376€ TTC ;

DEC202241 SANS OBJET (régie buvette fête de la musique annulée) ;

DEC202242 CULTURE ; demande d'aide départementale ;

DEC202243 FINANCES ; Acceptation d'un devis pour la réparation de la toiture des Frères Maristes suite aux orages de grêle du mois de juin. 9 888€ TTC.

Le conseil à l'unanimité, approuve le rajout de deux sujets à l'ordre du jour :

La signature d'un avenant à la convention entre la commune et la commune de Montoldre relative à l'accueil de loisirs extrascolaire ;

La cession d'une partie de la parcelle AO 703 à la Communauté de communes Entr'Allier, Besbre et Loire.

Il prend acte du retrait du sujet suivant :

Centrale Photovoltaïque en toiture des tennis couverts – Convention d'occupation du domaine public ;

FINANCES / Demande de subvention de l'association sportive du Lycée professionnel Val d'Allier

Le conseil, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 500 € à l'association sportive du Lycée professionnel Val d'Allier.

FINANCES / Reversement de droits de places au Basket club varennois et au Comité du concours agricole

Le conseil, à l'unanimité, approuve les reversements de droits de places suivants :

- 132 € au Basket Club Varennois ;
- 11 632.35 € au Comité du Concours agricole.

FINANCES / Candidature à l'expérimentation de la nomenclature M57

Le conseil, à l'unanimité, décide de déposer la candidature de la Ville de Varennes-sur-Allier à la mise en place de la M57 pour le budget principal et les budgets annexes dès le 1^{er} janvier 2023 et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à procéder à toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision et à signer tout document correspondant.

TRAVAUX / Programme d'actions Reconquête Centres-Bourgs et Centres-Villes

Le conseil, à l'unanimité, décide :

- D'approuver les modifications apportées au programme d'actions pluriannuel RCBCV pour la revitalisation du centre-bourg de Varennes-sur-Allier et son plan de financement tel qu'ils figurent en annexe de la délibération ;
- De solliciter l'élaboration d'un contrat RCBCV sur les années 2022 – 2023 – 2024 – 2025 – 2026 pour une enveloppe totale de travaux d'un montant de 4 173 500 € ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat RCBCV définissant les modalités de partenariat entre la commune et le Département de l'Allier pour une durée de 5 ans ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention tripartite établie entre le Département, la commune et Allier Habit at pour les opérations de réhabilitation de logements sociaux ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes les aides nécessaires au financement des actions ciblées et notamment la subvention accordée par le Conseil Départemental dans le cadre du dispositif RCBCV.

URBANISME / Solution Zéro Logement Vacant – signature de l'acte d'engagement de fourniture des données

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire, ou son représentant à signer l'acte d'engagement et tout autre document s'y rapportant.

PERSONNEL / Création du comité social territorial

Le conseil, à l'unanimité, décide

- De créer un Comité social territorial commun entre la ville et le CCAS au 1^{er} janvier 2023 ;
- De fixer le nombre de représentants titulaires du personnel au sein du comité social territorial commun à 3 et en nombre égal le nombre de représentants suppléants ;

- De fixer le nombre de représentants de la collectivité et du CCAS égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.

ENFANCE / Signature d'un avenant à la convention entre la commune et la commune de Montoldre relative à l'accueil de loisirs extrascolaire

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de l'avenant à la convention entre la commune et la commune de Montoldre relative à l'accueil de loisirs extrascolaire et autorise le Maire ou son représentant à le signer.

URBANISME / Cession d'une partie de la parcelle AO 703 à la Communauté de communes Entr'Allier, Besbre et Loire

Le conseil, à l'unanimité, approuve la vente d'une partie de la parcelle AO 703 à la Communauté de communes Entr'Allier, Besbre et Loire d'une superficie de 5 700 m² au prix de 17 100 €. Il dit que cette vente sera grevée d'une servitude de passage au profit de la Commune et autorise le Maire ou son représentant à signer tous actes afférents.

Le Maire,

Roger LITAUDON



